



N° affiliation FFTA : 1017032



Procès-Verbal de l' A.G.[n°11]

Sur invitation du Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et Autres ainsi que le Comité Directeur Élargi se sont réunis en salle du « Club-House », au Complexe Sportif Marcel Gaillard, 17410 Saint-Martin de Ré, le mardi 24 septembre 2019, pour leur Assemblée Générale ordinaire.

A 19h15 Après le contrôle des feuilles d'émargements, des pouvoirs (2 portant les noms de GOBARD M., PARISY Y.), et la réception de quelques cotisations, Mr le Président put faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint (26 Hommes et 8 Femmes ayant une cotisation à jour et votants) lui permettant d'officialiser l'ouverture de cette assemblée.

Préambule

J.L.RUAULT, excusa d'emblée nos personnalités et élus invités, absents pour diverses raisons. Il rappela succinctement qu'une onzième année d'existence démarrait. Il remercia la nombreuse assistance présente et le Comité de Direction Elargi pour la constance de ses engagements. Il mit en avant les efforts et la disponibilité fournis par toutes et tous les bénévoles sur tous les objectifs fixés l'année passée, le dynamisme de l'association et le respect de sa devise : "**Contre vents et marées, nos flèches engagées marquent notre convivialité**". Après le vote à une abstention près du PV n°10 de l'A. G. 2018/2019, rappel fut fait du libre accès sur le site de l'ensemble des PV des réunions du Comité Directeur Élargi. Par gain de temps, évoquant un ordre du jour chargé, l'étude immédiate du rapport financier, par lui, fut proposée.

PASSAGE de PAROLE à la Trésorière

Rapport Financier

Présenté par Mme Gaëlle LAMOUCHE, trésorière.

EXTRAIT :

- 41 114 € de CHARGES
- 41 937 € de PRODUIT dont 1 666 € de Licences et 32 520 € de bénévolat.

Par anticipation nos grosses dépenses de l'exercice 2018-2019 qui étaient prévisibles ont été amorties par un gèle cette année là et les années précédentes, par voie de conséquence :

- Il reste 3 607 € sur le Compte-Courant
et nous disposons de 1408 € sur Livret Associatif

- **Une partie de ces sommes est déjà bloquée** pour :
 - Aménagement du pas de "La Cible" (Préau, engazonnement) (1 500 €)
 - Entretien courant du Pas de Tir (Changement des pailles et certains bois,tontes(900 €)
 - Achat de Mousses neuves (Concours nature)(1 000 €)
- Pour information, **le coût des 10 ans du club** et de l'inauguration du nouveau pas de tir en présence d'élus locaux fut de 1 662 € .
- **A noter des rentrées d'argent en indirect** par l'organisation de diverses manifestations et autres

- Stages 600 €
- Buvette-restauration 1 980 €
- Buvette-restauration Fête des Associations 1 100 €

Ces sommes nous permettront de financer divers investissements à l'étude pour cette année mais aussi la Fête du club de fin de saison.

- **Les licences** ont vu la cote part de la FFTA augmenter de 2 € par licence pour leur budget sur les compétitions internationales (Idem sur leur exercice précédent soit 4 € en 2 ans). Au vu de nos finances, le CDE du club a décidé de n'appliquer aucune augmentation pour 2019/2020. Toutefois le club a maintenu depuis maintenant 5 ans le même tarif. Sur proposition du CDE, il est donc soumis, au vote immédiat après discussion, une augmentation des tarifs des licences 2020/2021 de 5 €. **Par 1 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 31 voix POUR, les licences 2020-2021 passeront à 120 € (Licence Adulte Compétition) et 100 € (Licence Jeune Compétition).** Il ne saurait y avoir une quelconque anticipation d'augmentation à l'étude lors de l' A.G. de 2020.
- **Maillots du clubs** : La commande initiale de renouvellement de nos maillots, vestes et coupe-vents (Votée en A.G n°10) sera effective fin septembre 2019. Notre sponsor le supermarché E LECLERC a reconduit son aide pour les 3 ans à venir (1 500 € réglés en 1 fois soit 500 € de soutien annuel). Seuls les maillots sont sponsorisés, d'un coût net de 30 € facturé par "Subliteam", **il reviendront à 12 € par archer à l'acquisition.**

Pour retrouver le rapport financier dactylographié complet voir : **[Réf .Annexe 2 jointe au présent]**

Budget Prévisionnel 2019/2020

Déficit sur le prévisionnel est de 194 € [Réf .Annexe 3 jointe au présent]

CREDIT exprimé en Euros		DEBIT exprimé en Euros	
LICENSES	4000	LICENSES	1800
SPONSORS* (Sur 3 ans)	500	FOURNITURES BUREAU	500
MAILLOTS-CLUB	858	MAILLOTS-CLUB	1236
SUBVENTION MAIRIE	1400	ASSURANCE	180
ANIMATIONS Le Bois Jeunesse	244	Matériel MUR de TIR	1000
ANIMATIONS CLSH de SMR	370	Matériel TIR et ENTRAINEMENT	1000
ANIMATIONS Centre Loisirs SMR	200	Matériel d' ENTRETIEN Extérieur	400
Buvette Fête des Associations CDC	1100	Aménagement PAS de TIR	1500
VIDES-GRENIERS	2000	FORMATION d' ARBITRE	500
CONCOURS	700	DEDOMMAGEMENT d' ARBITRES/PRESIDENT	300
		REPAS Club**	400
		REPAS Fête Club	450
		ACHAT RECOMPENSES	800
		REPARATIONS de MATERIELS	300
		RECYCLAGE entraineurs	200
		CONCOURS NATURE****	1000
TOTAL Crédit	11372	TOTAL Débit	11566

* E.Leclerc / **Galette,A.G, CDE etc etc

Les jardins de DAVID, La SRF et Gold Archery sont des sponsors d'aide en matériels

Quitus a été donné à Mme Gaëlle LAMOUSSE, pour sa gestion financière et son Rapport Financier est voté par les membres votants de cette Assemblée moins 1 abstention, le budget prévisionnel, lui, est voté à l'unanimité.

PASSAGE de PAROLE au Président

Rapport Moral

Présenté par Jean-Louis RUAULT, président, à savoir :

 **Nombre d'Adhérents** :34 licences sont déjà enregistrées ou en cours de validation (8F & 26 H)et notre nombre d'adhérents 2020 devrait au final, jeunes inclus, dépasser les 50 personnes, membres sympathisants inclus.

 **Évocation des manifestation sportives et animations de 2018-2019 :**

Concours	Dates	Lieux
SALLE	04/11/18	SMR Gymnase M.GAILLARD
Championnat Départemental TAE	16/06/19	SMR Terrain M.GAILLARD
NATURE	06/10/19	SMR Remparts du Vert Clos
DRE / Équipes	DRE1/ 27 & 28 avril 2019	Surgère 17
	et DRE2/ 25 & 26 mai 2019	Thouars 79
Animations passées (2018/2019)		
09/09/18	Fête des Associations à Rivedoux	
24/10/18	A.G.	
28/10/18	Vide-greniers SMR	
11/01/19	Galette Rois	
16/02/19	Entretien Pas de Tir	
31/03/19	Clôture Salle	
11/05/19	Inauguration Pas de Tir + 10 ans du Club	
30/05/19	Vide-greniers SMR	
16/06/19	Championnat Départemental de TAE	
00/07/19	Animations Jeunesse d'été	
14/07/19	Fête/Repas Club	
04/08/19	Foulées Rhétoises (RHBC)	

 **Fête des Associations 2019 à "La Barbette à SMR (Tenue du stand de restauration):** Un seul point d'eau, un stationnement totalement inadapté pour les bénévoles, des tickets repas non gérés par la CDC, une absence totale de publicité tant par voie audio que sur les prospectus, manque de tables et tréteaux, implantation de la tente d'accueil de la CDC en mode "verrue", tenue de nos postes mal interprétée, trop peu de coursiers en réapprovisionnement, manque de flyers sur nos activités lors des ventes de denrées, anticipation de nos ventes sur une base aléatoire, éloignement entre notre stand de démonstration et la buvette-restauration. Tels sont les points négatifs à retenir et ce malgré un rapport en numéraire confortable (Si autre sollicitation, le Président et le CDE ont promis de retenir la leçon et d'émettre un refus à la CDC si nécessaire). Avec l'aval de l'assemblée, sur proposition du Président, Cyril DOFFIN est chargé de

ASSEMBLEE GENERALE N° 11-SEPTEMBRE 2019

créer une maquette de flyers de vente et livraisons plus adaptée. Proposée au CDE elle devra être mis en service lors du prochain vide-grenier.

TIR : 2 Concours Salle en 2 ans qui nous échappent :

- Le 04/11/2018 par suite d'une erreur des Services Sportifs de la municipalité (Pour info , l'annulation d'un concours inscrit au calendrier FFTA a un coût (38 €).
 - Le 10/11/2019 par suite d'une erreur de transcription de date de notre part via nos instances départementales.
- C'est une frustration pour nous tous, mais nous serons être vigilant pour la saison prochaine.

Manifestations de 2019/2020 :

Natures des manifestations	Dates arrêtées	
Fête des Associations	D le 08/09/19	
ASSEMBLEE GENERALE des ADR	Mardi le 24/09/19	
Compétition Sélective de Tir Nature Remparts de St Martin de Ré	D le 06 /10/19	
Buvette Vide Grenier d' Hiver à St Martin de Ré	D 27/10/19	
Concours de Tir en Salle 2x18 mètres	Annulé	
Année 2020	Année 2020	Année 2020
Galette des Rois	V le 10/01/20	
Nettoyage de début de saison : Pas de Tirs Extérieur	En MARS 2020	
Clôture Salle	D le 29/03/20	
Buvette Vide Grenier de Printemps à SMR	Jeudi le 21/05/20	
Compétition Sélective de Tir à l'Arc en Extérieur	D le 14/06/20	
Fête du club	Mardi le 14/07/20	
Initiations :CLSH/Le Bois Jeunesse /Centre de Loisirs etc...	Journées INITIATIONS en Juillet et Août	
Foulées Rhétoises du Bois-Plage 17580	D le 02/08/20	
Pour INFORMATION		
Fête des Associations	D le 06/09/20	



[Réf .Annexe 1 jointe au présent].

Points plus généraux et questions diverses

-  **Deuxième Tir Nature :** Prévu le 06/10/2019, c'est le deuxième du genre dans les remparts de SMR, le parcours de 2X21 Cibles animalières a été concocté par Alain DENIER,et Michel SOPENA . Il semble plus technique et c'est tant mieux. Souhaitons un temps clément et une participation convenable d'archers de parcours. Les brigades vertes sont dans les remparts, quelques volontaires devront se rendre disponibles pour peaufiner les aires de tir à 18 h 00 le vendredi. Mais c'est samedi qui demandera du monde (Installation et désinstallation). Un tableau spécifique est à la disposition de l'assemblée pour connaître des disponibilités.

- **Préau du pas de tirs** : Un abri en bois (A minima 5 mX3 m) devra être conçu , assez rapidement avant les mauvais jours si possible, pour le stockage des matériels d'entretien et le confort de tous les archers. A gauche dès la première douve, un passage pour véhicule horticole, plus étoffé, sera à concevoir.
- **Brocante des Archers de Ré à "La Barbette" sur Saint-Martin de Ré** : Le projet est toujours dans les têtes à défaut d'être dans les cartons toutefois notre vocation est bien de promouvoir et d'exercer notre art : le tir à l'arc. Tant que nous pourrons nous satisfaire financièrement des 2 buvettes des vide-greniers de SMR qui demandent et sollicitent un nombre conséquent de bénévoles, ce projet restera en gestation. Le jour où nos finances se seront étiolées et où 1 seul vide-grenier nous échoira : il sera temps de s'atteler à ce projet.
- **Inventaire de tout nos biens** : Pour permettre l'application d'un taux d'usure et un renouvellement à court, moyen et long terme, il faut arriver à anticiper budgétairement leur réapprovisionnement mais surtout avoir comme base un inventaire complet fiable, c'est ce que s'est attaché à commencer Dominique DESQUIBES, mais cela est très loin d'être suffisant, seul il ne peut réussir, un effort doit être envisagé de tous (Le /Les volontaires seront les bienvenus). Yann BUHRENDT chargé du matériel de tir ainsi que le CDE, dans son ensemble, devront eux aussi s'y tenir et tout faire pour faire avancer ce projet d'importance capitale.
- **Projet d'une commande de gobelets écologiques** : Les gobelets en plastiques sont interdits à la vente dès le 01/01/2020, après discussion, Nadine HUET, Anne TOWNSEND, Laurence et Dominique DESQUIBES sont chargés de demander des devis pour 500 ou 1000 pièces réutilisables. Ils seront vendus ou récupérés contre 1 € pièce. Le CDE choisira son futur fournisseur rapidement.
- **Maillots-club (Subliteam)** :Après les atermoiements de Subliteam et/ ou des archers de ré, une relance des commande est envisagée des fin septembre 2019 . La liste pré établie augmentée de nouvelles commandes sera transmise en urgence après parution sur le site.
- **Partenariats (Sponsoring)** : Les contrats de Héraclès archerie et Etabl. Lussagnet se sont achevés . Un courrier sera adressé à Daniel LUSSAGNET pour l'informer du non respect de ses engagements vis à vis du club. Un nouveau partenariat est voté à l'unanimité, il s'agit de "Gold Archery / centre Ouest Archery" d' AYTRE qui nous offre une remise de 10% sur tous ses matériels d'archerie. Son logo apparaîtra (si encore possible) sur nos maillots "Subliteam".
Pour rappel à ce jour nos sponsors sont : E.LECLERC (Aide financière sur 3 ans), G.A./Centre Ouest Archery (Remise sur tarifs de vente), S.R.F (Dotations de matériels), Les Jardins de DAVID (Assistanes et prêts de matériels lourds).
- **Informations sur les formations ouvertes aux adhérents**: Par ce que ce club de genèse familiale se doit de garantir son avenir, pour qu'émergent des vocations, le site "archersdere.fr" propose dès à présent des informations sur les formations ou réunions thématiques provenant des calendriers du Comité départemental 17 de Tir à l' Arc (CD17), du Comité Départemental 17 Olympique et Sportif (CDOS), du Comité Régional Nouvelle-Aquitaine de Tir à l'Arc (CRNATA) ainsi que de la FFTA s'il y a lieu.
Si l'envie de devenir entraîneur, arbitre, directeur technique, manager associatif vous tente ou tout simplement pour votre enrichissement personnel consultez la rubrique DOCUMENTATION/FORMATION. Des aides financières peuvent vous être octroyées. Pensez à échanger autour de vous.
- **Rangement de nos matériels ("La Poudrière")**: Quoique restructuré, notre local est exigu, il demande de l'exigence et surtout de l'ordre dans le rangement. Si l'extraction des matériels se fait rapidement, il ne doit pas en être de même de leur réintégration. Même si nous sommes fatigués, prendre le temps du rangement permet d'être plus efficace lors d'une recherche particulière. De connaître et comparer l'existant en état, de l'existant détérioré mais réparable. De faire la différence entre de l' outillage prêt et celui du club. De s'apercevoir rapidement d'une perte ou d'un surplus incongru. D'anticiper d'éventuelles ré acquisitions.
L'Assemblée Générale acquiesce à l'acquisition d' outils de bricolage simples, nécessaires aux diverses activités du club.

- **Invitation à l'inauguration du City-Stade et du Beach Volley de "La Cible":** Nous y sommes conviés et elle aura lieu le 27 septembre prochain. Les archers de ré sont heureux de cette initiative municipale qui nous permet d'être englobé dans une zone touristique vouée à la nature et au sport en général.
- **Entretien du PAS de TIR:** En mars 2020 et même peut-être avant (Préau), un nettoyage global du site sera organisé avec, si la température atmosphérique le permet, un engazonnement avec apport de terreau.
- **Accès au Pas de Tir de La CIBLE:** Sur décision de l' A.G. N°10, la saison extérieure verra le code – cadenas du portail changé, le choix sera porté sur un autre anniversaire
- **Achat de matériels:**
Stabilisateurs (décision datant de 2017), Autres arcs d'initiation (si nécessaire), Viseurs complets, "baise en ville" à flyers , plateaux (si nécessaire) et outillages propres à nos installations seront acquis .

Quitus a été donné à Mr Jean-Louis RUAULT , Président, pour l'ensemble sa gestion morale du Club et son Rapport Moral est voté à une abstention prêt par les membres votants de cette Assemblée.

A 22h15, l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisé, la séance fut levée. Le Président remercia l'assistance pour ses débats constructifs et convia celle-ci à une collation festive autour du verre de l'amitié.

Le Secrétaire :
R.FAUPIN

Le Président :
J.L.RUAULT

La Trésorière :
G.RUAULT-LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :
D. DESQUIBES